FISCALITÉ

TVA en comptabilité fournisseurs : contrôler les factures, déduire et justifier

Le service comptabilité fournisseurs est le premier filtre de la TVA déductible. Une facture incomplète, une autoliquidation omise sur un achat étranger ou une dépense exclue du droit à déduction se retrouvent directement dans la déclaration. Les rappels constatés en contrôle trouvent souvent leur origine à ce niveau. Ces deux jours donnent aux comptables fournisseurs les réflexes de contrôle attendus : mentions obligatoires, date d'exigibilité, dépenses exclues, achats intracommunautaires et importations, notes de frais. Chaque règle est traduite en consigne de saisie et en point de contrôle.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 807 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Comptables fournisseurs, responsables de services achats et comptabilité, gestionnaires de notes de frais et collaborateurs de centres de services partagés.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Vérifier les mentions d'une facture fournisseur conditionnant la déduction
- Déterminer la date à laquelle la taxe devient déductible
- Identifier les dépenses exclues ou limitées en matière de droit à déduction
- Traiter les achats intracommunautaires les importations et les cas d'autoliquidation
- Justifier les écritures et conduire les contrôles de cohérence avant déclaration

03 Programme détaillé

M1 Mécanisme de la TVA vu du poste fournisseurs

- Comprendre ce que l'on déduit
- Principe de déduction et conditions générales à remplir
- Rôle de la facture comme pièce justificative
- Articulation entre saisie comptable et déclaration
- Conséquences d'une déduction non justifiée
- À retenir : Sans facture régulière établie au nom de l'entreprise la déduction ne peut pas être maintenue.

M2 Contrôle de la facture

- Passer la facture au crible avant saisie
- Mentions obligatoires et identification des parties
- Cohérence entre base taux et montant de taxe
- Factures d'acompte et factures rectificatives
- Factures reçues sous forme électronique
- Traitement des montants libellés en devises
- Atelier : Chaque participant contrôle une série de factures et motive ses rejets.

M3 Exigibilité et droit à déduction

- Déduire au bon moment et sur les bonnes dépenses
- Distinction entre livraisons de biens et prestations de services
- Effets des acomptes et des options sur l'exigibilité
- Dépenses exclues ou limitées du droit à déduction
- Frais de déplacement de réception et véhicules
- Dépenses engagées pour le compte de tiers
- Cas pratique : Le groupe statue sur la déductibilité d'un panier de dépenses courantes.

M4 Opérations avec l'étranger et autoliquidation

- Sécuriser les achats hors du territoire
- Acquisitions intracommunautaires et mentions attendues
- Prestations de services reçues d'un prestataire étranger
- Importations et traitement de la taxe à l'entrée
- Situations d'autoliquidation en régime intérieur
- Contrôles de cohérence avant transmission de la déclaration
- Mise en situation : Un participant explique le traitement d'un achat étranger à un auditeur joué par le groupe.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 807 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr